

# BULLETIN MUNICIPAL N°19

JANVIER 2014

MAIRIE DE GOULIEN 2 Rue de la Mairie 29770 GOULIEN

Tél.: 02 98 70 06 04 Fax: 02 98 70 21 12

@: goulien.mairie@orange.fr

Retrouvez les bulletins de la commune et des infos sur l'ensemble des communes du Cap Sizun sur le site Internet <u>www.audierne.info</u>

# ETAT - CIVIL 2013

### NAISSANCES

Le 27 janvier Valentin LE PAPE - 7 Pen Ar Menez

Le 26 juillet Gauthier MALLETERRE - Menez Bihan

### MARIAGE

Le 21 septembre Sébastien FAILLARD et Lydie GORAGUER - Pennarun

Le 30 décembre Jean-Pierre PAPPE et Cynthia COSTIOU - 7 Venelle du Presbytère

### **DECES**

Le 3 janvier Hélène GOUDEDRANCHE épouse DONNART- Mesmeur

Le 15 mars Stéphane SALAUN - 6 Pen Ar Menez

Le 29 mars Angèle BOURDON épouse RIOU - Kervoën

Le 28 avril Michel GORAGUER - Pennarun

Le 8 août Hélène LEBEUL veuve DONNART - Kergulan

# **URBANISME 2013**

### Certificats d'Urbanisme (CU)

### 9 demandes déposées :

- 6 pour information d'urbanisme
- 3 pour constructibilité terrain

### Permis de Construire (PC)

### 7 demandes déposées :

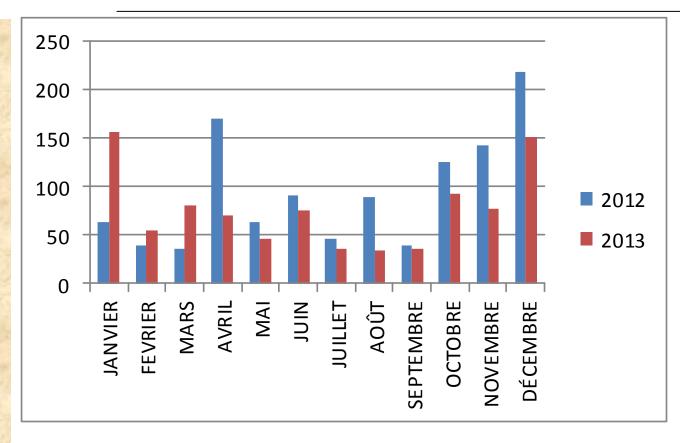
- 1 pour bâtiment agricole
- 3 pour garage / abri de jardin
- 2 pour maison d'habitation
- 1 pour bibliothèque municipale

### Déclarations Préalables (DP)

### 18 demandes déposées :

- 2 bardage de pignon
- 3 ouverture de fenêtre / velux
- 2 ouverture pour porte
- 3 installation de panneaux photovoltaïques
- 2 modifications aspect extérieur
- 2 abri de jardin
- 1 ravalement
- 1 SAS d'entrée
- 1 clôture
- 1 aménagement de silos de stockage

# PLUVIOMETRIE 2013



Mai: 47 Juin: 75 Janvier: 157 Février: Mars: 81 Avril: 71 55 Juillet: 36 Août: 34 Oct.: 93 Nov.: 77 Déc.: 151 Sept.: 36

TOTAL 2013: 913 - TOTAL 2012: 1 127

### DEFIBRILATEUR

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur pour répondre aux besoins en cas d'urgence cardiague.

Il sera installé, au stade de Kerros, sous l'auvent de la salle, pour être disponible en permanence, tout en étant à l'abri.

Une formation sera dispensée à tous ceux qui souhaiteraient en connaître le fonctionnement.





# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Les travaux de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale, près de la salle communale, ont débuté le 6 janvier.

Après appel d'offres, 8 entreprises locales ont été retenues pour réaliser le chantier : ATP d'Armor (terrassements, VRD), Claude Sergent (gros-œuvre), Soulard (charpente, menuiserie alu, cloisons, isolation, plafond), Bruno Kerninon (couverture), Zanone (revêtements de sol), PRC (peinture), Poullan Elec (électricité), CSE (ventilation, chauffage, pompe à chaleur).

Le montant des travaux est d'environ 100 000 € HT, le taux de subvention prévu est de 50 %. Le chantier est prévu pour durer 4 mois.



### LA SAGA DES FRERES BOURDON

### Le cyclisme à Goulien dans les années 1930.

Avec le renouveau des courses cyclistes à Goulien au mois de septembre, c'est l'occasion d'évoquer le parcours des frères Bourdon, du moulin de Kergonvan, qui écumaient les circuits de la région dans les années trente, et dont les palmarès n'ont pas été égalés depuis dans la commune, du moins à notre connaissance.

#### Il y a trois frères :

- Jacques, né en 1911, a ouvert la voie en remportant quelques succès qui ont du donner des idées à ses frères cadets.
- Henri, né en 1915, qui débute en 1932 avec deux victoires, à Audierne et à Goulien. L'année suivante, une seule victoire. Mais en 1934, on apprend vite à le reconnaître au passage du peloton : pas moins de dix premières places, et quatre fois second. Ces succès le font évidemment être sélectionné pour des courses de plus grande ampleur. Il termine ainsi 27ème du Circuit du Morbihan, et 10ème du Circuit Nora. Cette dernière épreuve ne faisait pas moins de 220 kms. En 1935, Henri continue sur sa



Joseph Bourdon (photo: M.F. Pouchous)

lancée avec une dizaine de victoires supplémentaires. En régional, il se classe 5ème au Circuit Nora (230 kms) et sept autres places d'honneur dans des courses de même acabit. En 1936, il inscrit encore une douzaine de premières places à son palmarès. Mais il doit alors effectuer son service militaire, et quitte le club de Quimper où il était licencié. Son entraineur, Abel Floch, qui a donné son nom au vélodrome quimpérois, décrit le jeune Henri comme un garçon sérieux et sobre, courageux et très tenace dans les longues courses. En outre à l'époque, on partait à vélo disputer la course du moment, et il n'était pas rare de rentrer la nuit tombée. Sans lumières sur sa machine, il

se fit arrêter un soir par un gendarme, heureusement conciliant après avoir entendu les explications du champion.

- Enfin Joseph, né en 1920, très talentueux, va profiter très vite de l'expérience de ses frères. Il accroche onze premières places sur seize courses disputées en 1939, avant que la guerre ne vienne interrompre la saison. Quelques années auparavant, à l'âge de 15 ans, il avait accompagné ses frères sur le podium à Pont-Croix, les Bourdon finissant aux trois premières places ce jour-là.



Thierry Gloaguen (Sources : archives Ouest-Eclair, Le Télégramme, et un grand merci à Marie-France Pouchous)

# LAVIE



Photo Marc Arzel

Au fil des ans l'Eglise change de visage, ici comme ailleurs... Les prêtres prennent de l'âge et ne sont plus tous remplacés, la vie dans les paroisses continue ! Des équipes s'organisent autour de notre Curé Doyen : Le Père Désiré LARNICOL qui habite Douarnenez et visite régulièrement les paroisses du cap Nord et Sud.

Pour le bon fonctionnement des communautés des relais ont été nommés. Pour la paroisse de GOULIEN, depuis le mois de novembre 2013 ont accepté ce service :

Annick DONNART, Kerros

Marie-Geneviève JAMIN, Kerrest.

Joachim GOUDEDRANCHE, 6 Chemin de Feunteun Go, il est le coordinateur des relais de GOULIEN. Voici ses coordonnées : E-mail : joachim.goudedranche@orange.fr

Les relais assurent des services comme : accueillir au nom de l'Eglise, célébrer et communiquer. Les relais sont nommés pour trois ans et sont renouvelable une fois.

Ils doivent entre autre : veiller à l'accueil de toutes les personnes désirant les services de l'église, renseigner sur la vie ecclésiale, impliquer les jeunes et les enfants (offrandes, instruments de musique) dans les messes dominicales, préparer le calendrier liturgique, susciter des temps de prière, être en lien avec l'équipe pastorale pour faire remonter les questions et les attentes...

Les équipes pastorales sont des équipes de décideurs à un degré supérieur. A accepté d'assurer cette fonction pour trois ans : Daniel DREAU de Kermaden. Les membres des équipes pastorales décident en accord entre tous les membres et le curé Doyen des décisions à prendre et à mettre en œuvre pour la bonne marche de l'Eglise.

6

# PAROISSIALE

# Ouverture de l'église l'hiver :

18 h.

Les samedis de 10h à 19h45 Les vendredis, et dimanches de 10 h à

Messe chaque samedi à 18 h



### Ouverture de l'église l'été :

Tous les jours de 10 heures à 19 heures.

### La galette des rois janvier 2014

Les bénévoles au service de l'Eglise, se sont retrouvés pour un café/crêpes le dimanche 26 janvier.

Le curé doyen Désiré LARNICOL est arrivé à temps pour partager la galette des rois!

Le Père Jean GAONARCH qui était aussi présent a donné sa couronne à un enfant participant!

<u>Pour les obsèques religieuses vous devez</u> <u>contacter</u>

Marie-Claire KERLOCH, le bourg téléphone portable : 06 83 12 88 93



### LA REPONSE AU

Sur le dernier bulletin municipal nous avions sollicité la population de Goulien afin de résoudre le mystère d'un prénom étrange présent sur le monument aux morts de Goulien. Jeanph Le Goualch est en effet inscrit sur notre monument aux morts comme Mort pour la France lors de la première guerre mondiale. Pour le patronyme, pas de problème il y avait bien des Le Goualch à Goulien à ce moment-là mais pour ce prénom étrange le mystère reste entier. Erreur de transcription du graveur qui a commencé par Jean pour finir par Ph? Le prénom serait alors Joseph Le Goualch ou Jean-Marie Le Goualc'h? Aucune trace d'un éventuel Jean-Philippe et ce prénom il faut bien l'avouer n'était pas très courant à l'époque. Un surnom peutêtre? Là encore aucune affirmation. Autre éventualité mais un peu loufoque un mélange de Jean-Marie (Mort pour la France en 1918? De la grippe espagnole en tant qu'engagé dans la marine?) et de Joseph pour ne former qu'un seul prénom pour rendre hommage aux deux frères?

Les **Le Goualch** n'étaient pas une famille d'origine capiste. Le premier Le Goualch arrive à Esquibien de Lanhouarneau.

Henri Le Goualch (1863-1942) est né le 15 juillet 1863 à Lanhouarneau, fils de Jean Le Goualch (1797-1865 journalier) marié probablement en secondes noces en 1858 (?) à Marguerite Cléguer (Plougar, 1828- Lanhouarneau 1907).



Orphelin de père à 2 ans, Henri était le plus jeune d'une fratrie de cinq enfants il semble avoir quitté Lanhouarneau entre 1876 et 1881. Après des études pourtant en école congréganiste à Quimper, il est devenu instituteur public adjoint dans un premier temps à Questembert, puis à Plouguin, Plonévez-Lochrist et Esquibien où il s'est marié avec Marie-Françoise Blanchard originaire de Plounéour-Menez (1863-1895).

De ce premier mariage il a eu trois fils : Henri (1890-1928), François (1892-1919) et Yves (1895-1895). Sa femme est décédée le 18 mars 1895 à Goulien où il résidait en tant que directeur de l'école publique des garçons au Bourg. Puis, il se marie à Goulien en secondes noces avec Anne-Marie Goudédranche (1872-1922), fille de Joseph Goudédranche et de Marie-Catherine Moan le 12 juin 1897. De cette union naissent trois fils : Joseph (1898-1917), Jean-Marie (1900-1918 ?) et Emile (1902-1996). En 1907, il est promu instituteur de la 3ème à la 2ème classe, par ancienneté, en 1913 il est promu en 1ère classe. Classe 83, il était trop âgé pour participer à la première guerre mondiale.

# MYSTERE

Lorsqu'on consulte les actes de la commune de Goulien, on retrouve très souvent sa signature, comme il habitait le Bourg et comme il était instruit le maire devait souvent faire appel à lui comme témoin. Il a accompagné l'agrandissement de l'école des garçons. Epuisé par les deuils successifs, son fils Yves (1895), sa première femme Marie-Françoise (1895), sa mère Marguerite (1907), son fils Joseph (1916), son fils Jean-Marie (1918?), son fils François (1919) par des demandes de mutation sans jamais aucun écho de la part de sa hiérarchie, par l'hostilité de certains habitants vis-à-vis de l'enseignement public, par des crises d'épilepsie, il est contraint par l'inspection académique de faire valoir après plus de 35 ans de carrière ses droits à la retraite le 30 avril 1922. Après le décès de sa seconde épouse le 10 juin 1922 il a déménagé sur Primelin avec Nathalie Danzé (1911-1998), sa jeune nièce, orpheline. Il est décédé le 17 février 1942 à Kervreac'h à Audierne à l'âge de 79 ans.

Il a terminé sa vie chez les parents de sa belle-fille, la famille Guével. Il est enterré dans le cimetière d'Audierne.



Son premier fils, il s'appelait **Henri Le Goualch** né le 9 octobre 1890 à Esquibien. Classe 10 (n° matricule 1354-Quimper). Il s'est engagé dans la marine à Lorient en 1907 dès l'âge de 17 ans, admis à l'école de mécaniciens sous le numéro matricule : 20.296. Il a survécu à la première guerre mondiale. Son acte de décès a été transcrit à Primelin, il est mort le 6 mars 1928 à Djibouti. Célibataire.

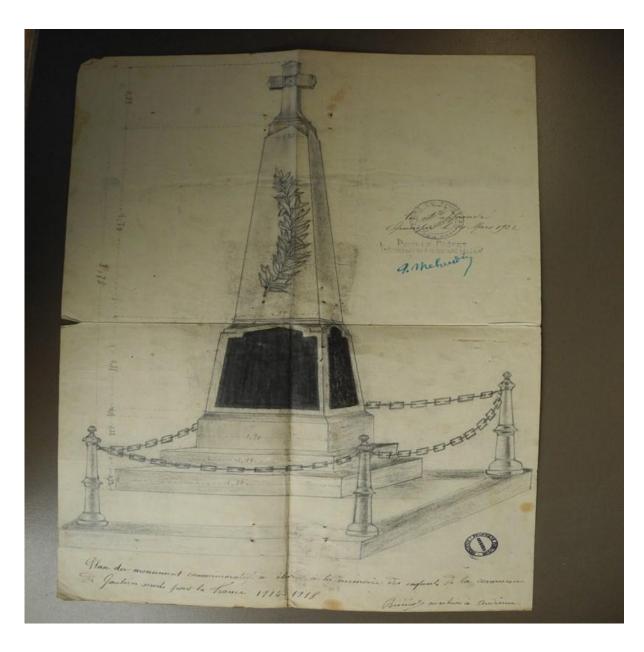
Son second fils s'appelait **François Le Goualch** né le 21 octobre 1892 à Goulien. Classe 12 (n° matricule 3408-Quimper). Il s'est engagé dans la marine à Lorient en 1909 dès l'âge de 17 ans comme son frère aîné. Grâce à sa fiche matricule on sait qu'il a survécu à la première guerre mondiale. Il est mort à Paris le 8 février 1919.

Son troisième fils s'appelait **Yves Le Goualch** né le 5 février 1895 à Goulien. Mort le même jour 5h après sa naissance.

# LA REPONSE AU

Son quatrième fils s'appelait **Joseph Le Goualch** né le 15 décembre 1898 à Goulien. Classe 18 (n° matricule 698-Quimper). On le retrouve sur les actes de décès de la commune de Goulien, il est mort le 22 février 1917 à l'âge de 18 ans, il était secrétaire de mairie selon sa fiche matricule, sans profession selon son acte de décès. Il pourrait correspondre à Jeanph vu la date de sa mort MAIS en marge de cet acte normalement était toujours mentionné «Mort pour la France» or rien n'est mentionné. Pourquoi Joseph aurait-il été inscrit sur le monument aux morts ? On ne le retrouve pas non plus sur le site Mémoire des Hommes où ont été numérisées toutes les fiches des soldats morts pour la France en 1914-1918 ni sur le Livre d'Or de la commune que l'on peut consulter aux Archives Nationales de Fontaine-bleau.

Son cinquième fils s'appelait **Jean-Marie Le Goualch** né le 28 octobre 1900 à Goulien. Classe 20 (n° matricule 720-Quimper). Aucune mention de sa mort sur son acte de naissance. Engagé volontaire. Sur le registre des tirés au sort, il est mentionné qu'il est rayé car décédé mais quand (en 1918?) et où (sur son lieu d'engagement?), de la grippe espagnole peut-être? Aucune fiche Mémoire des Hommes mentionnant qu'il serait Mort pour la France.



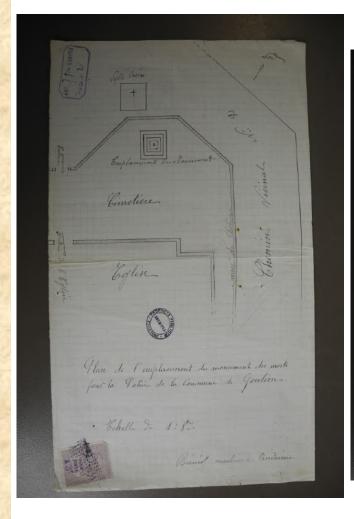
# MYSTERE

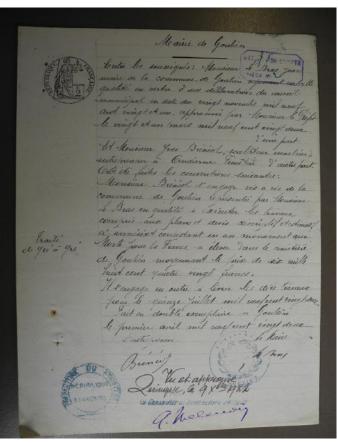
Son sixième fils s'appelait **Emile Le Goualch** (1902-1996). Son petit-fils Yves Berlhe, signale qu'il est parti dès l'âge de 18 ans à Paris comme mécanicien. Il s'est marié à Audierne à 23 ans avec Jeanne Guével (1904-2002) le 14 avril 1925. Il est décédé le 27 juin 1996 dans un accident de voiture à Montélimar (26). Jeanne, sa femme est décédée à Dieulefit (26) le 26 février 2002. Ils ont une fille Anne Le Goualch née le 17 février 1926 à Audierne et mariée avec Pierre Berlhe le 27 septembre 1947 à Villeurbanne (69). Veuve, elle habite dans une maison de retraite de Nîmes.

Le mystère restera sans doute entier sur cet étrange prénom mais peut-être pouvons-nous considérer les faits suivants. Le monument aux morts a été érigé et gravé par le sculpteur-marbrier audiernais Yves Brénéol en juillet 1922. Henri, l'instituteur a été mis à la retraite le 30 avril et perdu sa femme le 10 juin de cette même année. N'aurait-il pas demandé comme une faveur que ses deux fils Jean-Marie et Joseph soient inscrits tous les deux sous un seul patronyme ? **Jeanph...** 

Laurence BOCCOU

Remerciements à Marie Donnart (née Goudedranche), Yvonne Lautrou (née Goudedranche), Anne Berlhe (née Le Goualch) et à son fils Yves Berlhe (arrière petit-fils d'Henri Le Goualch).



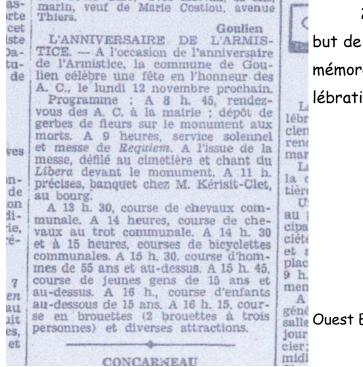


# DANS LES ARCHIVES

<u>LA POSTE</u>: Nous sommes arrivés à l'heure de la 3 G, de la 4 G mais le téléphone n'a été installé à Goulien gu'en 1924



#### L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 :



2014 sera l'année de la célébration du début de la guerre 14-18 ; après la guerre, la commémoration de l'armistice était l'occasion de célébration et de courses diverses.

Ouest Eclair du 7 novembre 1928

#### LES INCENDIES DE 1938-1939 :

A cette époque, une dizaine d'incendies criminels ont été perpétrés à Goulien. Un suspect avait été interpellé, puis mis hors de cause ; l'auteur des faits n'a jamais été réellement identifié. L'Ouest Eclair a rapporté avec précision les faits et l'ambiance de l'époque.

# DE L'OUEST ÉCLAIR

### AU PAYS DU CAP

### SEPT INCENDIES ONT ÉGLATÉ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

#### On en recherche l'auteur

Le paya de Coulien, silve dama la reron du Cap, entre Ponterois et la bais les Trépasses, a vu, depuis le début de année 1938, sept incendres celater sur on territoire. Tel est le fait brutal que constatent et les autorités et les iabitants.

Certes. ces incendies, and chacun parle dans le pays, h'ont pas et les re-loutables proportions de calabirothes, Dependant leur frequence apparait sinpulière et les gens des abentours en sont renus à ne plus doctrir tranquilles. Thaque soir, en fermats lears voiets, ls se demandent si le less me sera pas allumé ches eux par la main crimi-nelle qui, avec ruse et temació, pour-

uit sa besogne destructure.
Quel est l'incendiaire ? On he sait,
Des noms ont été promiées, des gens nterrogés. L'on a meme, il y a deux nois, arrêté un individu sur sequel pemient de forts Soupçons, mass, jusqu'à présent, mulgré la diligence activité de a gendarmerie de Publicado de los ordres du chef de brigado Malingo, malgré les baltues organisées par le rapitaine Le Thomas, de Commer, l'in-sendiaire cours toujours et assissus de semer la terreur.

#### La série des sinistres

La série s'allonge. Elle a commencé par l'inevendie, au décat de l'ambée, d'un appentis appartenant à M. Queré, boulanger au bourg de Coulée. Elle continua, le 13 aout, par la destruction d'une remise appartenant à M. Quilli-vic, aux Quatre-Venta.

Au milieu de septembre dernier, deux autres incendies éclataieus au lieu dit le Moulin de Costé-Gualarme, situe à environ 1 kilomètre du bourg de Gou-

Le premier se produkast dans in nink du 12 au 13 septembre, dans les dépen-dances d'une forme appartenant à Mme veuve Donnard.

Les pomplers de Pontereix et la gen-darmerie se rendirent en toute bâte sur les lleux, mais il ne fui possible que de limiter les dégâts. Une étable et un hangar furent detroits, une va-che et un pore carbonisés.

Deux jours plus tard, dans la muit du 14 au 15, le seu s'est dictaré à 500 mètres environ du moulin de Coste-Gualarne, dans une grauge apparte-nant à M. Dagon, negociant à Plo-

le 30 aeptembre, c'était un champ de landes qui brûlait.

Ouest Eclair: 17 novembre 1938

#### NOUVEAUX SINISTERS

Depuis un mois et demi les haccastes jouissalent d'une tranquillite relative quand, brusquement, dans la même nuit, celle du 15 au 16 novembre, deux nouveaux incendies se sont produit a dans ces mêmes parages de Coste-Gualarme, à peu de distance Fun de l'autre, ce qui tend à prouver qu'ils ont été allumés successivement per la méme main.

Cette fots, l'émotion est à sen combie plus que d'attentais criminals.

La gendarmerte est sur les denta la parquet de Quimper se deplace aux fins d'enquête.

#### A COSTE-GUALARN

Quand nous arrivous au carrefour de Costé-Gualaro, où se áresse une croix tutélaire, nous y transons les voltures transportant le pasquet et la gendarmerie.

M. Kernmon, le sampana de coc-

langer de l'endruit, nous invisque les lieux de l'incendie.

— Le feu, nous dit-il, a pris ches M. Bonizec, un retrocté de la mazine, vers 4 h. 30 ce matin. Le Els Bonizec, qui est tailleur et habite avet ses purrents, est venu jusqu'sci nous prévenir. Puis M. Jean Tanguy, convieur, qui demeure à côté, est alle jusqu'an bours

de Goulien réveiller le secrétaire de c

« Celui-ci a avisé la gendarmerie de c Ponteroix. Les gendarmes sont la depuis ce matin à 6 heures. Ils cher-

M. Kerninon nous montre la mai-son de M. Bonizec, située à 200 mé-tres à peine du carrefour, dans un pe-tit chemin. Le toit de la remise atte-nante apparaît, entièrement consumé.

Dans un rayon de 500 mètres, ça fait le 5° incendie, continue M. Kerni- s' non : l'étable de Mme Domnard, la L grange de M. Dagorn, à Kermaden, le re champ de landes et la remise et le pail-

ler qui ont brûle in nuit dernière.

— Comment i Il y a eu deux incendies en même temps?

— Vous voyez?

Nous quittons le sympathique com-

mercant pour nous rendre chez M. Bonizec, que nous rencontrons en route. Le brave homme a le visage brûlé et les cheveux roussis.

J'ai été réveillé par mon fils, nous déclare-t-ile J'ai voulu pénétrer dans e la remise. Les flammes m'out sauté au n visage. J'ai dû recu'er.

d

d

# DANS LES ARCHIVES

d'années, nous dit son brutal réveil, vers 4 h. 30 du matin. Couchant au premier étage, dans une chambre si-tuée juste à proximité de la grange, il a senti une forte odeur de fumée. Il GAIR - 22 Novembre 1938 s'est levé et, à peine vêtu, ayant appelé ses parents, s'est précipité jusqu'au carrefour de Coste-Gualarne pour alerter les voisins. Les flammes sortaient de partout et tout a brûle. Il y avait des fagots, du charbon, du foin, des a outils, une bievelette, des phosphates, o etc... Le toit, le plancher, la porte de fi communication avec la maison ont D également brûlé. Il y en a pour plusieurs milliers de francs. Dejà pourtant de l'ordre a été remis dans la

grande pièce qui lui sert d'ateuer. « Il fallait voir ce matin ! dit-il, J'espère qu'on finira bien par trouver l'

celui qui a fait ca ! s. A part pour le champ de landes, e'est toujours la nuit que ça se produit. On he dort plus tranquille dans

L'autre incendie, c'est à Kermaden, chez M. Henri Pichavant, cultivateur. Un énorme pailler a bruié. Les dégâts sont aussi évalués à plusieurs milliers de francs, et comme un malheur n'arrive jamais scul, la veille un accident est survenu dans la ferme. Le petit Pi-chavant, âgé de 3 ans, qui voulait donner à manger à une jument, n eu un doigt arraché par l'animal. Et l'on dit encore que les dégâts causés par les deux incendies ne seraient pas couerts par des assurances.

#### TIENT-ON LA PISTE DU CRIMINEL ?

Toute la journée d'hier, le capitaine le gendarmerie Le Thomas, de Quimper, assisté des gendarmes Le Duigou t Collin, de Pont-Croix, a enquêté our les lieux et dans les environs

Au début de l'apres-mide, le Parquet de Quimper, composé de : MM. Le Sciellour, juge d'instruction ; Magnan de Bornier, substitut du Procureur de a Republique : Chicart, greffier, et Goulaonic, interpréte, rejoignait la gencarmerie et procédait à diverses vériications. Plusieurs personnes ayant été entendues au sujet des incendies, des recherches furent effectuées dans les alentours, notamment aux environs de Cléden-Cap-Sizuri.

La femme d'un des sinistres, Mme Pichavant, a signalé aux enquêteurs qu'elle avait vu un homme s'éloigner précipitamment de la ferme lors de incendie du pailler. Quel est cet nomme ? C'est ce que la gendarmerie s'efforce de chercher. Plusieurs pistes sont suivies, et l'une d'elles, en parti-

culler, pourrait être la bonne, Pour ne pas géner les enquêteurs,

nous n'en dirons pas davantage.

Avec la paisible population de la région, nous formons le vœu que l'incendiaire de Goulien soit bientôt démasqué.

### LES INCENDIES DE

Le village de Costé-Guarlian vit dans la peur du feu, que des mains criminelles y ont allumé huit fois depuis le début de l'année

QUIMPER, 21 novembre (de notre ré-

QUIMPER, 21 novembre (de notre rédection). — Un sentiment de peur regne depuis quelque temps au pays de Goulien, ou les incendies volontaires se succèdent à un rythme tel que chaque habitant se demande quand viendra son tour de voir brûler sa grange, son étable ou sa réserve de foin.

A vrai dire ce n'est pas le bourg de Goulien proprement dit qui a etc choisi par des mains criminelles comme principal théâtre d'opérations, mais le village de Costé-Guarlian, situe à environ un kilomètre au nord du bourg. Nous avons d'ailleurs récemment cité la série des sinistres dont le nombre vient, encore de s'augmenter d'une encore de s'augmenter

#### Le huitième incendie

Dimanche soir, vers 18 heures, le car-refour de Cossé-Guarlian était assez animé. De nombreux consommateurs se trouvaient au débit tenu par M. Ker-ninon, le sympathique commerçant du lieu. L'on devisait et les conversations roulaient sur les incendies qui, depuis le début de l'année, ne cessent de se pro-duire. L'on commentait en particulier les deux derniers, ceux qui avaient écla-té vers 4 h. 30 du matin dans la nuit du 15 au 16 novembre, le premier chez M. Bonizec, retraité de la Marine ; le second chez M. Henri Pichavant. Cha-cun faisait part de ses craintes :

La prochaine fois, ce sera chez

m

 $\mathbf{R}$ 

84

33

QI

el C

nous...

— Ou chez moi...

Nul ne pensait cependant que les incendiaires pousseraient l'audace jusqu'à mettre le feu à cet instant.

Ce fut pourtant ce qui arriva. Soudain l'alarme fut donnée.

— Le feu chez Jean Vely!

Tout le village fut en émoi. On s'empara des seaux et l'on courut porter secours aux sinistrés, tandis que le tocsin sonnait lugubrement à l'église de Goullen.

lien. La ferme de M. Jean Vely, cultiva-La ferme de M. Jean Vely, cultiva-teur, est située en face la boulangerie-débit de M. Kerninon, de l'autre côté de la route. Le feu avait pris dans un grand tas de paille et de foin. Les flammes montaient. Heureusement, la rapidité des secours fut telle qu'en peu de temps l'incendie put être éteint, mais l'on imagine l'émotion ressentie par les habitants. L'alarme avait été donnée par MM.

par les habitants.

L'alarme avait été donnée par MM.
Bonizec fils, un des sinistrés du 16 novembre, et Guidou, boucher, lesquels se trouvaient sur la route, non loin de la ferme, parlant justement du feu. Ensemble, les deux hommes s'indignaient de ces attentats criminels.

Comme ils allaient se séparer, ils apercurent les fiammes.

— Tiens, tiens, voilà que ça recommence.

de Pont-Croix se rendaient en toute hate sur les lieux. Vers 18 h 30, le chef de Pont-Croix se rendaient en toute hâte sur les lieux. Vers 18 h 30, le chef de brigade Malinge et les gendarmes Guillou et Falchier se trouvaient à Cassé-Guerlian. Ils y furent rejoints dans la soirée par M. l'adjudant Cabellan de Quimper.

Tout de suite, l'enquête fut commencee. Elle se continua fort avant dans la soirée.

Hier matin, M. le capitaine Le Tho-

Hier matin, M. le capitaine Le Thomas, accompagne de l'adjudant Ca-bellan, venait diriger les opérations, ayant sous ses ordres le chef Mallinge ayan sous ses orders le cher Mahinge et le gendarme Guillou, de Pont-Croix; le cher Antoine, d'Audierne, et le gen-darme Bernard, de Quimper. Toute la journée, les enquêteurs ont procéde à l'audition de nombreuses

personnes et à l'examen minutieux des lieux.

#### DES TRACES DE PAS

Lorsque, au début de l'après-midi, nous sommes arrive au village, le capi-taine Le Thomas, qui avait installé son quartier général chez M. Kerninon, procédait à diverses auditions.

Chez M. Jean Vély, l'émotion était encore grande. Le cultivateur, qui a perdu quelque 2.000 fr. de paille et de foin, était occupé à remettre de l'ordre dans sa cour en enlevant le fourrage détérioré, qui ne peut plus servir que de litière aux bêtes.

Il y a des traces de pas dans les champs..

Des traces?

Une lueur d'espoir brillait. Pourtant, Une lueur d'espoir brillait. Pourtant, les indices étaient assez rares. Ces traces de pas, on nous l'a confirmé, paraissent avoir été laissées par les incendiaires en s'enfuyant. L'on pense bien que la gendarmerie n'a pas manqué de prendre des empreintes qui, certainement lui seront d'une grande utilité rour le banne marche de l'enpuite.

lité pour la bonne marche de l'enquête.

Le capitaine Le Thomas est d'ailleurs decidé à obtenir des résultats.

Il a mis tout en œuvre pour y parvenir
et l'on peut être sûr qu'il n'épargnera
ni son temps ni sa peine.

Des mesures très sérieuses ont été

Des mesures très sérieuses ont été prises pour démasquer les criminels, qui, peut-être, ne se sont pas rendus compte de la gravité de leur acte.
Plusieurs individus sur lesquels pou-

vaient porter les soupçons ont été ques-tionnés. Pour ne pas gêner les enquêtionnés. Pour ne pas gêner les enquétourse fils, un des sinistrés du 16 noembre, et Guidou, boucher, lesquels
et trouvaient sur la route, non loin de
a ferme, parlant justement du feu,
insemble, les deux hommes s'indinaient de ces attentats criminels.
Comme ils allaient se séparer, ils
perçurent les fiammes.
— Tiens, tiens, voilà que ça recommence.

LA GENDARMERIE ENQUETE

Avisés vers 18 heures, les gendarmes

tionnés. Pour ne pas gêner les enquéteurs, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrus, nous n'en dirons pas davantage.
Nous souhaitons ardemment qu'ils
etrussissent, e c'est aussi le vœu que
forment tous les habitants de la région,
dont les nerfs ont été soumis à une
rude épreuve. Ces braves gens n'osaient
plus dormir. Ils en arrivaient à éprouver une peur maladive du feu. (On l'aurait, à moins.) Chaque nuit, ils faisaient
le guet. et ceux qui dormaient ne somnolaient que d'un œil. La présence des
gendarmes les a un peu rassurés, mais
ils ne le seront plus devisites et c'est aussi le vœu que
forment tous les habitants de la région,
dont les nerfs ont été soumis à une
rude épreuve. Ces braves gens n'osaient
plus dormir. Ils en arrivaient à éprouver une peur maladive du feu. (On l'aurait, à moins.) Chaque nuit, ils faisaient
le guet. et ceux qui dormaient ne somnolaient que d'un œil. La présence des
gendarmés les a un peu rassurés.

Ouest éclair: 22 novembre 1938

rad d'a du de pul

ler

à tio

Na Pa chi Pei

cn

à 1

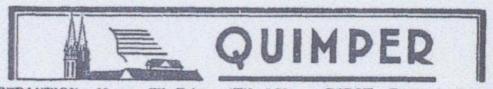
abi

Ric me

de tra

B lan

# DE L'OUEST ÉCLAIR



REDACTION: 10 rue Elic-Fréron (Tél. 5-79), - DEPOT: Route de Brest.

# UN NOUVEL INCENDIE A GOULIEN

### C'est le 10° sinistre qui se produit au pays depuis un an

Au cours de l'année dernière, nous sin Aussitôt, il réveilla ses parents et avons relaté les divers sinistres qui se produisirent dans la région de Goulien,

Le 20 novembre 1938, le pays en était à son huitième incendie dont la plu-part avaient eu lieu au même village de Costé-Goularn, situé à environ 1 kilo-

mètre au nord du bourg de Goulien. Ce jour-là le feu avait été allumé dans un pailler appartenant à M. Jean Vély, cultivateur. L'incendie s'était produit vers 6 heures du soir, alors que de nombreux consommateurs se trouvaient dans le débit situé juste en face de la

Une enquête minutieuse fut effectuée par la gendarmerie. Des traces de pas furent relevées et, le 25 novembre, on procédait à une arrestation.

Tandis que l'homme soupçonné d'être l'auteur du sinistre était emprisonné à Quimper, une nouvelle tentative d'incendie avait lieu le 6 janvier, vers 19 h., chez M. Jean Vély, ce même fermier qui avait été victime de l'incendie du

Le feu avait été mis dans une ancienne maison d'habitation séparée de la ferme proprement dite. Il fut d'ailleurs rapidement maîtrisē.

Ce nouvel incendie parut assez étran-ge aux enquêteurs. En tout cas, il ne pouvait être question, desormais, de l'imputer à celui que l'on avait arrêté, le 25 novembre précédent.

Aussi, après un certain délai, l'auteur présumé des incendies de Goulien dutil être relâché.

#### UN DE PLUS

Et voici qu'un nouveau sinistre vient de jeter l'angoisse à Costé-Goularn. C'est le dixième qui se produit en un an au pays de Goulien ; le huitième si I'on ne compte que ceux qui concer-

nent le village de Costé-Goularn. Hier matin. vers 3 h. 30, M. Kerninon, fils du boulanger, dont la maison fait face à la ferme de M. Vély, se levait pour chauffer son four. Etant sorti dans la cour, il remarqua la fumée qui s'échappait du hangar de son voi- pays.

donna l'alerte dans tout le village.

M. Vély s'était levé tandis que les membres de la famille Kerninon faisaient sortir de l'étable contiguë au hangar les quatre vaches, un veau et un cheval qui s'y trouvaient.

De tous côtés, les habitants accouraient et s'empressaient d'éteindre le feu qui avait pris dans du foin disposé sur des perches formant grenier.

L'incendie fut rapidement maîtrisé. Il y eut, néanmoins, quelque 800 francs de dégats, du foin et une partie de la toiture ayant brûlé.

Dans la matinée, vers 8 h. 30, la gendarmerie de Pontcroix était alertée. Le chef de brigade Malinge et le gendarme Véto enfourchèrent leur motocyclette pour se rendre sur les lieux. En cours de route, près de Goulien, la moto ayant dérapé, les deux gendarmes firent une chute brutale. Le docteur L'Hélias, de Pontcroix, mandé, vint leur donner ses soins.

Le gendarme Véto avait une épaule luxée. Il dut regagner la brigade, tandis que le chef Malinge, qui s'en tirait avec une simple foulure du bras, continuait son service.

M. l'adjudant Cabellan, accompagné du gendarme Le Cam, de Quimper, le chef Le Floch et le gendarme Jaillez, de Douarnenez, vinrent à Goulien pour continuer l'enquête.

C'est à Costé-Goularn que nous les avons rencontrés hier après-midi, où ils essayaient de démêler l'affaire ; ce qui n'est pas facile.

Vers 17 heures, le parquet de Quimper arrivait à son tour sur les lieux et

procédait à diverses constatations

Est-il besoin de souligner l'inquiétu-de qui se manifeste parmi la population du village.

Après une période de tranquillité relative, les gens vont-ils revivre les heures d'angoisse qu'ils ont connues l'an dernier?

Chacun espère néanmoins que l'enquête donnera des résultats et que l'on mettra prochainement la main au collet du criminel qui terrorise tout le Ouest Eclair : 8 mars 1939

Mar ménag paru | en 193 jours (

Dan nier (



### La bibliothèque et le vidéo-ciné



L'Assemblée Générale de la bibliothèque communale a eu lieu le 6 novembre 2013. Mme Marie Françoise Corre ne souhaitant pas poursuivre dans ses fonctions, Mme Céline Goudedranche a été élue présidente.

#### Composition du bureau :

Présidente : Céline Goudedranche : Trésorière : Christiane Donnart

Secrétaire : Annick Donnart ; Suppléante : Maryvonne Carval

La bibliothèque compte environ 2000 ouvrages divers et variés : romans, policiers, albums et romans enfants, documentaires ... A cela s'ajoutent les quelques 350 ouvrages prêtés par la BDF tous les 6 mois. Environ 100 à 120 nouveaux ouvrages sont achetés chaque année et permettent à chaque adhérents de trouver « son bonheur ». Un cahier de suggestions d'achat est aussi à la disposition des lecteurs.

Madeleine, Marie-Françoise, Christiane, Annick, Maryvonne, les bénévoles de la bibliothèque, vous attendent le mardi de 17 à 18 heures et le samedi de 14 à 15 heures.

Une nouvelle bibliothèque est en construction et permettra un accès plus aisé à tous. De nouveaux jours et heures d'ouverture pourront être envisagés pour permettre un plus grand nombre de Gouliennois d'être adhérents. D'autres bénévoles seront les bienvenus. Une porte ouverte sera proposée en fin d'installation. La cotisation n'a pas changé depuis sa création en 1991, à savoir  $8 \in \text{par}$  an et par famille (quelque soit le nombre de personnes dans la famille)



**Le vidéo ciné** propose chaque mois, la diffusion d'un film dans la salle « cinéma » de la maison du vent. La cotisation est de 8 € par an et par famille.

Films vus en 2013 : La part des Anges, de Rouille et d'Os, Indian Palace, Parlez moi de vous, Les papas du dimanches, Bowling, De l'autre coté du périph, Quelques heures de printemps, Mes héros,

The Impossible, Rue mandar, Jappeloup.



La solidarité de tous a permis de reverser 719 € à l'AFM soit 669 € de ventes de crêpes et 50 € de dons. Rendez-vous donné pour un nouveau repas crêpes en décembre 20104.

Merci à tous!

# ASSOCIATIVE

#### GOULIEN.NET



L'assemblée générale de Goulien-Net s'est déroulée le mercredi 18 Décembre au Musée du vent à GOU-LIEN. Cette réunion regrou-

pait, les membres du bureau et une quarantaine d'adhérents. Elle a été l'occasion de



faire le bilan sur le plan de l'activité, sur le plan financier, de définir divers projets et d'élire un nouveau vice-président ainsi qu'une secrétaire adjointe. En remplacement de Jean-Mathieu RIOU, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat, Raymond DEVIGNAT a été élu Vice Président. Arlette LE ROUX a été élue secrétaire adjointe.

L'exercice 2012-2013 qui aura permis l'achat d'un ordinateur, d'un rétro projecteur, un répéteur WI-FI a tout de même été soldé par un compte positif.

Notre club, s'il se porte bien aujourd'hui, avec 77 adhérents, doit continuer d'évoluer et recherche toujours des bénévoles disponibles pour aider Raymond DEVIGNAT et Marc ARZEL les animateurs disponibles et performants de Goulien net.

Je lance donc ici, un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient partager leur passion et leurs connaissances..... vous serez les bienvenus. Prendre contact avec la Mairie.

> Le Président de Goulien-Net Alain LE ROUX

#### LABOUR GWECHALL

L'association a récemment ouvert un nouvel atelier : « Loisirs créatifs KIPPERS ». Colliers, bagues, broches, boucles d'oreilles... et autres fantaisies sont créés tous les quinze jours à la salle communale dans une ambiance toujours agréable!





Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Guylène au 06 78 59 55 51



#### GOULIEN SPORTS

A l'issue des matchs aller, Goulien sports est troisième de son groupe de D 3.

L'an passé à le même date, le club pointait à la 2ème place ex aequo. Mais la deuxième partie du championnat s'avéra plus ardue puisque l'équipe termina au 4ème rang.

Cette année la seconde partie du championnat semble aussi passionnante et un meilleur classement peut être envisagé d'autant plus que le club voit le retour en son sein du joueur expérimenté qu'est Benjamin KERLOCH. Il devrait redynamiser une attaque dont le nombre d'opportunités de marquer a été flagrant.



Photo souvenir de Goulien sports saison 1941 - 1942

<u>Debout en partant de la gauche</u> : Clet KERISIT - Alexis KERISIT - Jean THALAMOT - Corentin JAMIN - Daniel GALL - Yves KERNINON - Paul THALAMOT - Alain CARIOU (président et Instituteur) - Jean Yvon THALAMOT

<u>Accroupis en partant de la gauche</u> : Pierre KERLOCH - Mathieu THALAMOT - Aimé KERISIT - Jos GOUDEDRANCHE - Pierre TANNOU

Saluons la mémoire toujours aussi intacte d'Aimé KERISIT qui nous a permis d'identifier l'ensemble des joueurs et dirigeants se trouvant sur la photo

# ASSOCIATIVE

#### CHORALE AVEL DRO

Avel Dro: tendance beau fixe!

Recrutement positif cette année pour la chorale Avel Dro avec 56 adhérents. Même les pupitres hommes se sont étoffés!

Mais rassurez-vous futurs amis chanteurs... il y a encore de la place et nous serons heureux de vous accueillir!

Le 16 novembre dernier le conseil municipal de Goulien a chaleureusement reçu les choristes de la région nantaises pour le troisième acte de notre jumelage. En effet, un week-end chant était organisé à Goulien avec deux concerts à la clé : l'un le samedi soir à l'église de Plouhinec et l'autre le dimanche après-midi à Plogoff dans le cadre de la journée mondiale de soutien pour les enfants atteints du syndrome Smith-Magenis.

Le soir du 21 décembre c'est dans l'église d'Esquibien que nous nous sommes retrouvés pour un concert de Noël réunissant le chœur d'enfants et la chorale d'adultes. Ce fut un moment très sympathique, un buffet froid nous étant offert avant le concert ...et pour réchauffer chanteurs et auditeurs avant de nous séparer, un vin chaud fut servi sous le porche...accueilli par des chants joyeux prolongeant ainsi la soirée d'une agréable façon dans un esprit libre et heureux.

Pour 2014 deux dates sont déjà à retenir : le 21 juin à Goulien pour la fête de la musique et le 9 août prochain à l'église de Beuzec pour la fête des bruyères !

Pour tout contact, chef de chœur : 02 98 75 00 72 Céline Goudédranche



# ELECTIONS

En 2014 auront lieu 2 élections : les élections municipales les 23 et 30 mars et les élections européennes le 25 mai. Le mode de scrutin pour les élections municipales a été modifié pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme Goulien : le dépôt d'une déclaration de candidature est désormais obligatoire. L'obligation de la parité femmes hommes n'est pas requise pour les communes de moins de 1 000 habitants.



Les candidats se présentent sur une liste, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs (panachage). En 2014, les modalités de panachage sont toutefois différentes de celles appliquées lors des précédents scrutins, il n'est plus possible d'élire une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste. Pour obtenir un siège au conseil municipal dès le premier tour, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits

Un second tour est organisé pour les sièges restant à pourvoir : l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité du nombre de suffrages entre plusieurs candidats, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Pour la première fois en 2014, les conseillers communautaires (2 pour Goulien) représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.

La loi a également introduit l'obligation, pour toutes les élections, de présenter une pièce permettant de justifier de son identité (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo, permis de chasse...)

# ELAGAGE



# <u>Informations destinées</u> <u>aux propriétaires d'arbres proches</u> <u>des lignes électriques</u>

Suite aux intempéries de ces dernières semaines, il est utile de connaître les responsabilités de chacun concernant la chute des arbres et tacher de les prévenir en envisageant leur élagage.

Si vous vivez au voisinage des lignes électriques, vous trouverez ci-dessus et ci-contre quelques informations pour y vivre en toute sécurité.

### LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE AVANT D'ÉLAGUER

- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'élagage sur des plantations situées à moins de à 3 mètres des lignes électriques doit en faire obligatoirement la demande écrite, dite « Demande de Renseignement », auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa n°90-0188\*; voir coordonnées au dos de la brochure.
- ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), à l'aide du document Cerfa N°90-0189\*.
- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.



Demande de Renseignement (DR) Cerfa nº 90-0188

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) - Cerfa n°90-0189

 Ct. Décret 91-1147 du 14/01/1991 sur les conditions d'éxécution de tres à proximé des ouvrages de transport et de distribution électrique.

### INFOS

### <u>La journée de l'Arbre</u>

En 2013, 4 enfants de la commune ont eu 10 ans : Marion, Maïwenn, Alexandre et Allan.

Et, comme le veut la tradition, la commune leur a remis le plant de leur choix à planter dans leur jardin.

Cette remise s'est achevé autour du pot de l'amitié avec leurs parents et la municipalité.

Les enfants nés en 2004 sont d'ores et déjà invités à s'inscrire en mairie pour la journée 2014!





### Le Noël des enfants

Le 28 décembre, après la diffusion du film d'animations « Le jour des corneilles », le Père Noël est revenu à Goulien pour le plus grand bonheur de tous.

Après avoir fait sa distribution de friandises aux enfants présents, il a accepté quelques photos souvenirs et est reparti à la rencontre d'autres enfants en attente, eux aussi, de pouvoir le voir de près !...

Il a laissé sa place au traditionnel goûter : clémentines, chocolat chaud, pains au chocolat.



# DIVERSES

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le samedi 4 janvier, à la salle communale, une personne a été particulièrement mise à l'honneur:

Romane DONNART de Kervéguen qui a été élue demoiselle d'honneur de la Reine des Bruyères lors de la fête des Bruyères de Beuzec Cap Sizun le 11 août 2013.

Félicitations Romane!



### A VOUS DE JOUER!

### Solutions du n° précédent :

CHARADE 1

Mon premier :Le Best SellerBibleMon second :Bio, mais pas complètementioMon troisième :CachetaitMon quatrième :Seulementque

Mon tout: Il faut juste savoir lire pour pouvoir en profiter Bibliothèque

CHARADE 2

Mon premier: Home, sweet home breton Ti
Mon second: Elle marche à la baguette fée
Mon troisième: Chez nous, on le fermait pour avoir plus chaud lit
Mon quatrième: Quand on arrive à lui, c'est presque fini x

Mon tout : C'était fait pour avoir la paix, ce sera peut être pour marquer le pas.

Ti Félix

# INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie : 02 98 70 06 04

Du lundi au vendredi

9h00/12h00 13h45/17h00

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Horaires de la poste - Point I : 02 98 70 22 42

Du lundi au vendredi Levée du courrier à 14h30 9h00/12h00 13h30/15h30

Le samedi Levée du courrier à 10h30

9h00/11h00

#### Horaires de l'alimentation - Dépôt de pain :

02 98 70 11 42

Du lundi au samedi 7h30/13h00 17h00/20h00 Le dimanche et jours fériés 8h00/12h30

#### Les commerçants et artisans de la commune :

*	Au bon Coin	Bar Tabac	Le Bourg	02 98 70 11 42
*	Baby Antoinette	Alimentation / Dépôt de pain	Le Bourg	02 98 70 11 42
*	Cap'Hélix	Ferme hélicicole	Bréharadec	02 98 70 25 83
*	Delattre Franck	Infirmier DE	Le Bourg	06 79 08 18 55
*	Donnart Daniel	Électricité/sanitaire/chauffage	Kervoën	02 98 70 12 38
*	Ghislaine Coiffure	Coiffeuse à domicile	Rosvein	02 98 70 25 12
*	Lison Cindy	Assistante maternelle	4 lot. Ar Parou	06 76 82 45 46
*	Miossec-Devin Marie-Pierre	Infirmière DE	Le Bourg	06 23 24 15 52
*	Pascal Taxi	Taxi 7/7 24/24	Le Bourg	06 50 65 95 32

